



## Fin des procédures judiciaires entre Claranova et ses actionnaires minoritaires canadiens

**Paris, France – le 21 mai 2024 - 18h00 (CET)** - Claranova (Euronext Paris : FR0013426004 - CLA) annonce être parvenue à un accord avec ses deux actionnaires minoritaires canadiens, Michael Dadoun et Daniel Assouline, en vertu duquel ces derniers retirent ce jour, sans contrepartie, les deux procédures distinctes en appel et sur le fond qui étaient en cours à l'encontre de la société.

Cette décision fait suite aux récents changements de gouvernance et de management intervenus chez Claranova, dont l'entrée au Conseil d'Administration de Michael Dadoun en qualité d'administrateur et de Daniel Assouline en tant que censeur, approuvée par les actionnaires de Claranova lors de l'Assemblée Générale du 5 avril 2024. The Dadoun Family Trust et les sociétés 10422339 Canada Inc. et 6673279 Canada Inc, détenant conjointement 6,99% du capital de Claranova, avaient intenté une procédure en date du 13 octobre 2023 à l'encontre de Claranova et des membres du bureau de l'Assemblée Générale devant le Tribunal de Commerce de Nanterre, visant notamment à annuler une décision du bureau de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2022 qui les avait privé d'une partie de leurs droits de vote, à annuler ladite Assemblée et à leur verser des dommages.

Marc Goldberg, Président du Conseil d'Administration de Claranova, a déclaré : « Nous nous réjouissons de cette décision, qui reflète le climat désormais apaisé qui règne au sein de Claranova. Avec une gouvernance renouvelée et le récent refinancement de sa dette, Claranova peut désormais se consacrer, sous la houlette de son Directeur général Eric Gareau, à la définition de sa nouvelle feuille de route stratégique visant à poursuivre l'amélioration des performances financières et commerciales de la société. »

Michael Dadoun et Daniel Assouline ont déclaré : « Nous constatons avec beaucoup de satisfaction que Claranova a pris à bras le corps le renouveau de la gouvernance de la société. Dans ces conditions, les procédures que nous avons entamées n'ont plus raison d'être et nous avons donc décidé de les retirer. Nous souhaitons apporter un soutien constructif à la bonne marche de Claranova en tant qu'actionnaires et membres du Conseil d'administration. »

### Agenda financier :

1<sup>er</sup> août 2024 : Chiffre d'affaires annuel 2023/2024  
30 octobre 2024 : Résultats annuels 2023/2024

Numéro dédié aux actionnaires individuels : **0805 29 10 00** (appel non surtaxé).  
Ligne ouverte du mardi au jeudi de 14h à 16h.

### À propos de Claranova :

Acteur technologique global et diversifié, Claranova gère et anime un portefeuille de participations majoritaires dans des entreprises numériques à fort potentiel de croissance. S'appuyant sur une équipe combinant plusieurs dizaines d'années d'expérience dans le monde technologique, Claranova a acquis un savoir-faire unique de retournement, de création et de développement d'entreprises innovantes.

Claranova a démontré en quelques années sa capacité à faire d'une simple idée, un véritable succès à l'échelle mondiale. Présent dans 15 pays et s'appuyant sur l'expertise de plus de 800 collaborateurs en

Amérique du Nord et en Europe, Claranova est un groupe résolument international, réalisant 95% de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Au sein de son portefeuille de participations, Claranova réunit 3 plateformes technologiques uniques présentes sur l'ensemble des grands secteurs du numérique. Leader de l'e-commerce d'objets personnalisés, Claranova s'illustre également par son expertise technologique dans les domaines de l'édition de logiciels et de l'Internet des Objets à travers ses activités PlanetArt, Avanquest et myDevices. Ces trois activités partagent une mission commune : mettre l'innovation à la portée de tous grâce à des solutions simples et intuitives qui facilitent au quotidien l'accès au meilleur de la technologie.

Pour plus d'informations sur le groupe Claranova :

<https://www.claranova.com>

#### **Avertissement important :**

Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques qui pourraient être inclus dans le présent communiqué de presse au sujet d'événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis et (ii) des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et à des incertitudes, inhérents et indépendants de la volonté de la Société qui pourraient conduire à ce que les résultats ou les performances réels de la Société diffèrent considérablement des résultats ou des performances attendus exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives.